



EXTRAIT DU REGISTRE

VILLE DU BOUSCAT

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 18 MAI 2010

DOSSIER N° 3 :
ELECTION D'UN DIXIEME ADJOINT

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le dix-huit Mai 2010

Présents : M. BOBET, M. JUNCA, MME MANDARD, M. ZIMMERMANN, MME LECLAIRE, M. Dominique VINCENT, MME CAZABONNE-DINIER, M. VALMIER, M. PRIGENT, MME SALIN, MME MACERON, MME CAZAURANG, M. JALABERT, MME DE PONCHEVILLE, MME SOULAT, MME CALLUAUD, MME COSSECQ, M. QUANCARD, M. ASSERAY, M. VALLEIX, M. BLADOU, MME DESON, MME THIBAudeau, M. FARGEON, M. PASCAL, M. BARRIER, M. LAMARQUE, MME BORDES, MME BEGARDS, M. ABRIOUX

Excusés avec procuration : M. VALLEIX (à M. BLADOU) pour les dossiers N° 2 et 3, MME TRAORE (à MME SALIN), M. PRIKHODKO (à MME BORDES), MME ROCHARD (à MME BEGARDS)

Absents : MME MADELMONT, M. Michel VINCENT

Secrétaire : MME CAZAURANG

DOSSIER N° 3 : ELECTION D'UN DIXIEME ADJOINT

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

Par courrier en date du 29 avril 2010, Madame Marie-Geneviève RAUZY a fait part à de sa volonté de démissionner de son poste d'Adjoint, démission qui a été signifiée à Monsieur le Préfet le 3 mai 2010.

Il vous est donc demandé de bien vouloir procéder au remplacement de Madame Marie-Geneviève RAUZY, 8^{ème} adjoint. Compte-tenu de la règle de l'avancement automatique des adjoints, il vous est proposé que le nouvel adjoint occupe le 10^{ème} rang.

Monsieur le Maire propose comme 10ème adjoint, Mademoiselle Emilie MACERON-CAZENAVE, chargée de la mobilité et de l'espace public

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 5
- b. Nombre de votants 28
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ...
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] 28
- e. Majorité absolue 15

CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
Emilie MACERON-CAZENAVE	23

Mademoiselle Emilie MACERON-CAZENAVE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamée 10^{ème} Adjoint

Fait et délibéré le 18 Mai 2010

LE MAIRE,



Patrick BOBET